LE POIDS DES CONDITIONS NATURELLES DANS L'IMPLANTATION INDUSTRIELLE ET URBAINE

LE CAS DES MONTAGNES ET DE LA STEPPE ALGERIENNES

Par : A. PRENANT
Université PARIS VII

Il ne s'agit pas ici d'apporter une documentation nouvelle concernant les rapports entre actions de développement et caractères physiques des espaces régionaux algériens, mais seulement de faire part de quelques idées nées d'une réflexion sur les données statistiques connues concernant l'urbanisation récente au regard des conditions de milieu des ensembles physiques homogènes dans lesquels elle s'est développée, et des réalisations achevées ou en cours qui s'y sont faites. Peut être pourra-t-on cependant en retirer des perspectives d'approfondissement de recherches jusqu'à présent peut-être insuffisamment systématiques?

Montagnes et steppes d'Algérie restent caractérisées, d'après le recensement de 1977, à la fois par leur faible taux d'urbanisation et par la persistance d'un bilan migratoire global négatif, par rapport aux autres régions du pays. C'est là une situation encore peu modifiée par rapport à celle de la période coloniale que marquait aussi, dans ces régions, une croissance démographique réelle quoique plus faible que la croissance naturelle, et qui persiste aujourd'hui. Est nouvelle, par contre, la tendance à l'accroissement du nombre et de la population des organismes jouant un rôle urbain par rapport aux données concernant les villes de l'ensemble du pays.

TABLEAU I

NOMBRE DE CENTRES SEMI-URBAINS ET DE VILLES DES MONTAGNES ET DES STEPPES

CENTRES URBAINS ET SEMI-URBAINS	(Nombre (Population	50 (30) 817.000 (19)	64 (33,2) 1.360.000 (20,4)
VILLES (centres urbains seuls)	(Nombre (Population	29 (25,5) 647.000 (17)	57 (32,3) 1.330.000 (20)
DATES		1966	1977

(Les pourcentages par rapport à l'Algérie entière, entre parenthèses).

La faiblesse de l'urbanisation des régions montagneuses et même de la steppe n'est pas une constante de l'histoire algérienne : en 1830, sur 45 centres de fonction urbaine sur le territoire actuel du pays, ils étaient en montagne, 4 dans la steppe ; elles regroupaient environ 35 % de quelques 200.000 citadins. Dans ces 45 agglomérations groupant aujourd'hui près de 4 M. habitants (58 % des urbains), les mêmes villes montagnardes ne comptent plus que pour 16,5 %. C'est qu'elles devaient leur genèse à deux fonctions, urbanogènes dans l'Algérie précoloniale, celle de ville forte, -sur site perché-, et la domination de piedmonts irrigués ; et que l'une et l'autre ont cessé de jouer favorablement dans une économie capitaliste coloniale asseyant la fortune urbaine sur le contrôle de la grande production agricole et des axes majeurs de communication favorisés par l'implantation en plaine.

La restructuration en cours de l'économie nationale algérienne tendrait-elle à renverser le sens de cette répartition préférentielle ? Cela ne semble pas aller de soi : les villes se voient attribuer , dans leur développement ou leur genèse un nouveau rôle majeur , de production industrielle , qui ne s'accomode pas mieux, sauf en cas de fixation sur la matière première, de rareté de l'eau ou de pentes offertes à leur assiette ou à leurs relations. Seule la volonté de réduire les inégalités régionales peut jouer sans problème dans ce sens ; elle s'exprime par l'extension d'une autre fonction , celle de distribution de services et de gestion, qui peut elle même exiger la localisation sur place de certaines fonctions productives, mais dans des limites qui n'imposent pas les grandes concentrations urbaines.

En fait, les conditions inégales où se trouvent placées montagnes et zones arides d'une part, plaines telliennes de l'autre, résultent, aussi bien que les différences naturelles de ces régions, de l'évolution inégale que le jeu de ces différences a imposé à leur histoire depuis leur introduction dans le système de l'économie de marché.

Parmi les contraintes directes du milieu naturel figure en premier lieu l'éloignement, par rapport à la mer pour les steppes, et aux grands axes facilitant l'implantation de voies de communication, routières, ferroviaires, même aériennes, qui utilisent les plaines : c'est un premier facteur de renchérissement des coûts. En montagne, la présence constante de pentes, la fréquence de l'instabilité des sols, l'encaissement des gorges etc..., constituent une deuxième série d'obstacles à des implantations de grande ampleur en matière d'équipements productifs, d'ensembles d'habitat, d'approvisionnements en énergie, en matières premières, voire simplement en denrées alimentaires, peu produites sur place. Les difficultés d'alimentation en eau, pour les besoins industriels ou pour ceux des concentrations de population, jouent dans le même sens principalement en zone aride ou subaride, où l'exploitationde nappes dont le taux de renouvellement reste insuffisamment évalué met en concurrence, bien plus directement que dans le Nord, industrie, peuplement et agriculture. Ces deux séries d'obstacles se conjuguent dans les montagnes subarides, Aurès, Monts des Ksour, Djebel Amour. Ils ne peuvent être surmontés, et pas dans tous les cas, qu'au prix de grands travaux d'infrastructure générateurs de surcoûts : forages, adductions d'eau, terrassements, ouvrages d'art. Leur mise en oeuvre dépend, dans le cadre d'un souci minimum de rentabilité, même collective, des résultats à attendre de leur réalisation. L'enjeu de la mise en exploitation de ressources à leur mesure, en montagne ou en région aride, est seul à y satisfaire : c'est lui qui a motivé, pour asseoir l'économie nationale sur l'exploitation des hydrocarbures, la réalisation de tels travaux au Sahara, et qui en a déterminé, au moins dans plusieurs régions, la transformation radicale des structures techniques, économiques et sociales et en a très vite accru le niveau d'urbanisation.

Les contraintes naturelles, pesant indirectement par la médiation de l'histoire, se sont fait jour en particulier depuis la généralisation de l'économie du marché par le capitalisme colonial : il est bien connu que celui-ci a fait porter

tous ses efforts d'équipement pour lui les plus rentables à moindres frais, (les pleines), et a ainsi marginalisé les autres. De ce fait, montagne et steppe algériennes ne sont que traversées, et non vraiment desservies, par des voies ferrées de faible débit et de sécurité précaire. Elles ne sont quadrillées que par un réseau lâche de routes, souvent difficile en montagne ; elles connaissent des taux d'électrification inférieurs à la moyenne nationale. L'infrastructure est très faible en matière d'habitat, - même dans une grande ville comme Constantine, - déjà sur les marges de la montagne généralement, et dans les massifs entiers comme l'Ouarsenis, les monts de Dhaïa, les Beni-Chougrane, les monts de Hodna, l'Aurès, l'Est des hautes steppes Oranaises (haut O. Touil), n'existait pas même de ville enbryonnaire lors de l'indépendance. Ce manque signifie aussi manque de capitaux locaux et de marché, absence locale d'entreprise, donc création, à peu de frais, pour des entreprises locales naissantes, d'une situation de monopole dans le sous-équipement qui accentue des facilités de la spéculation : celle-ci s'ajoute aux contraintes naturelles pour peser sur les prix, et ces contraintes engendrent le désintérêt relatif même d'entreprises nationales pour des chantiers qui grèvent leur situation financière plus qu'ils ne l'améliorent.

Les difficultés humaines surgissent de ces disparités économiques et les amplifient sur le plan quantitatif, la quasi absence de ville, implique la dispersion des groupements de population, dans un rayon relativement resserré dans les montagnes du Nord-Est, en Kabylie notamment, grâce aux fortes densités, mais au contraire, très étendu dans la steppe et les montagnes présahariennes : il est ainsi difficile de concentrer la main d'oeuvre régionale nécessaire à des chantiers ou à la plus forte raison, à des grosses unités industrielles achevées. L'importance de la force de travail disponible est encore restreinte, sauf par exemple, en Kabylie, par le poids relatif du secteur d'emploi agricole des campagnes, qu'un appel massif par des salaires plus élevés que ses revenus tend à faire éclater, même en présence du sous-emploi ou du chômage agricole et, dans les montagnes du Nord, de l'émigration à l'étranger, pas immédiatement disponible.

Qualitativement, rareté et faible structuration des villes pré-existantes signifient absence de formation générale, souvent même élémentaire, à plus forte raison d'activité féminine rémunérée et de formation professionnelle : de tels manques imposent l'injection plus massive qu'ailleurs de travailleurs qualifiés appelés depuis les grands centres des plaines anciennement urbanisées bien souvent littorales

et équipées, avec le risque de devoir satisfaire leurs besoins prioritairement à ceux de la population régionale en logements notamment.

Quelle est, par rapport à cette situation, la portée des transformations survenues depuis l'indépendance ?

Les steppes, le sud et les régions montagneuses prises dans leur ensemble, sont les régions dans lesquelles :

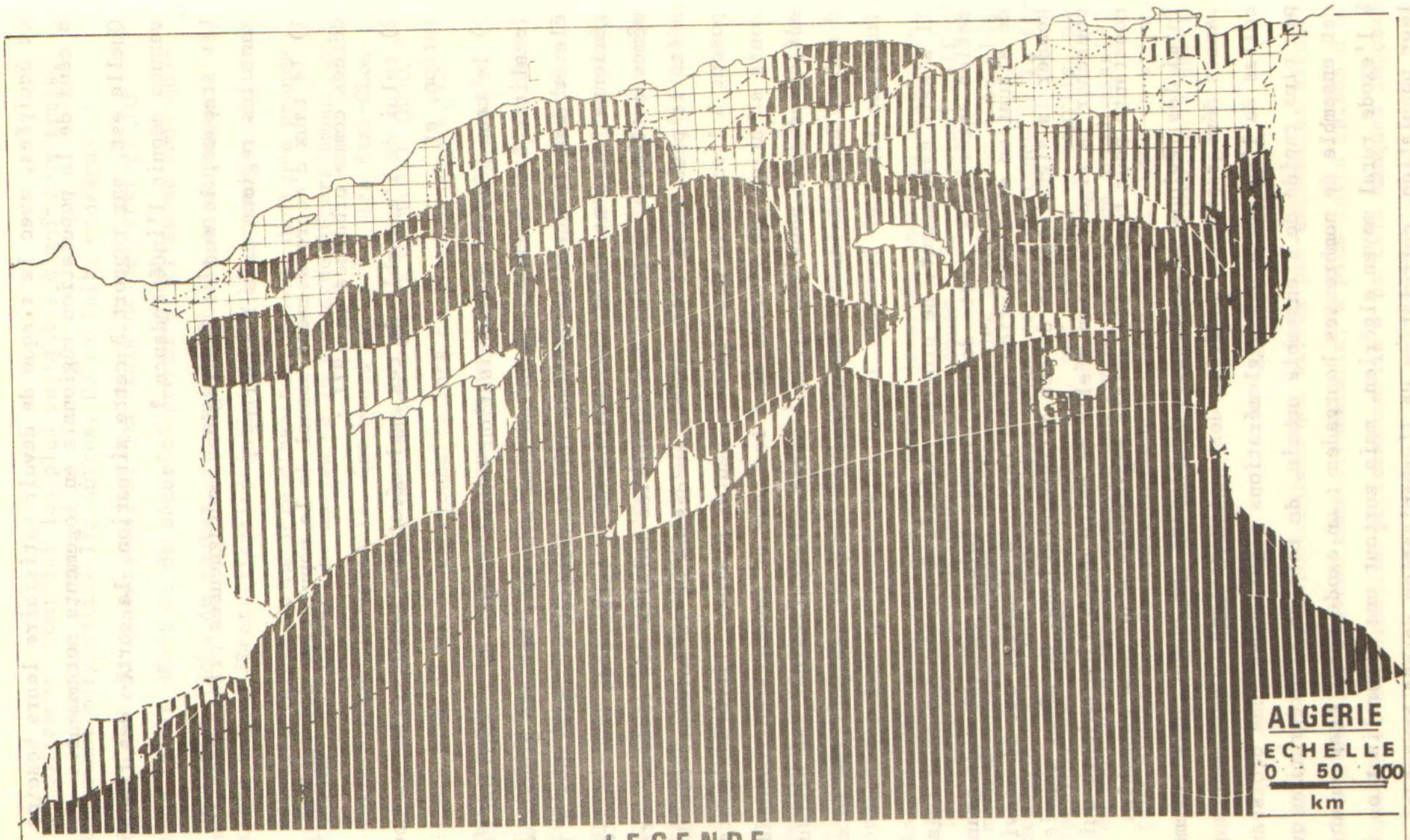
1) le taux d'accroissement annuel de la population des agglomérations considérées comme urbaines en 1977 ;

2) celui de l'ensemble de ces agglomérations et de celles en cours d'urbanisation, et

3) le taux général d'urbanisation tenant compte de l'addition de nouvelles localités à la strate urbaine ou semi-urbaine, ont été globalement les plus élevés dans la dernière période intercensitaire : supérieurs à la moyenne algérienne. Ce sont aussi les régions où le rapport du taux de croissance des mêmes catégories à celui des catégories rurales des régions correspondantes, a été le plus élevé : là encore, au dessus de la moyenne. Ces données les opposent à l'ensemble des plaines, hautes plaines, littoraux montagneux, piedmonts sahariens de l'Atlas dont les taux et rapports correspondants se situent, y compris pour les grandes aires métropolitaines, au niveau moyen ou en dessous. Les bassins intramontagnards occupent une position intermédiaire (tableau II).

Il s'agit évidemment, de progrès réalisés à partir des taux très bas d'urbanisation antérieurs. Cette donnée globale laisse subsister de grandes inégalités de situation et d'évolution d'une région à l'autre, et, il convient d'appréhender la signification de ces différenciations. De même, convient-il de rechercher la signification réelle de cette opposition majeure qui n'est pas constante pour toutes les unités régionales d'un même ensemble.

Parmi les régions montagneuses, la plupart ont connu, parallèlement, des croissances démographiques modérées des agglomérations, légèrement supérieures à celles de l'ensemble des agglomérations algériennes, une croissance globale un peu plus rapide de l'ensemble urbain, du fait de l'intégration qualitative à cet ensemble de nombreuses bourgades ; un exode rural égal ou un peu supérieur à l'exode rural moyen algérien, mais surtout une déruralisation importante de leur population, corrélative de l'urbanisation de ces bourgades rurales : Cette urbanisation a surtout accompagné la mise en place d'équipements collectifs



LEGENDE

De 3,2 à 4,7 — De 4,8 à 5,7 — De 5,8 à 7,7 — Plus de 7,7 % par an

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL (1966-1977) DE L'URBANISATION TOTALE (Accroissement de la population des villes préexistantes + Apport de population en cours de période par urbanisation nouvelle)

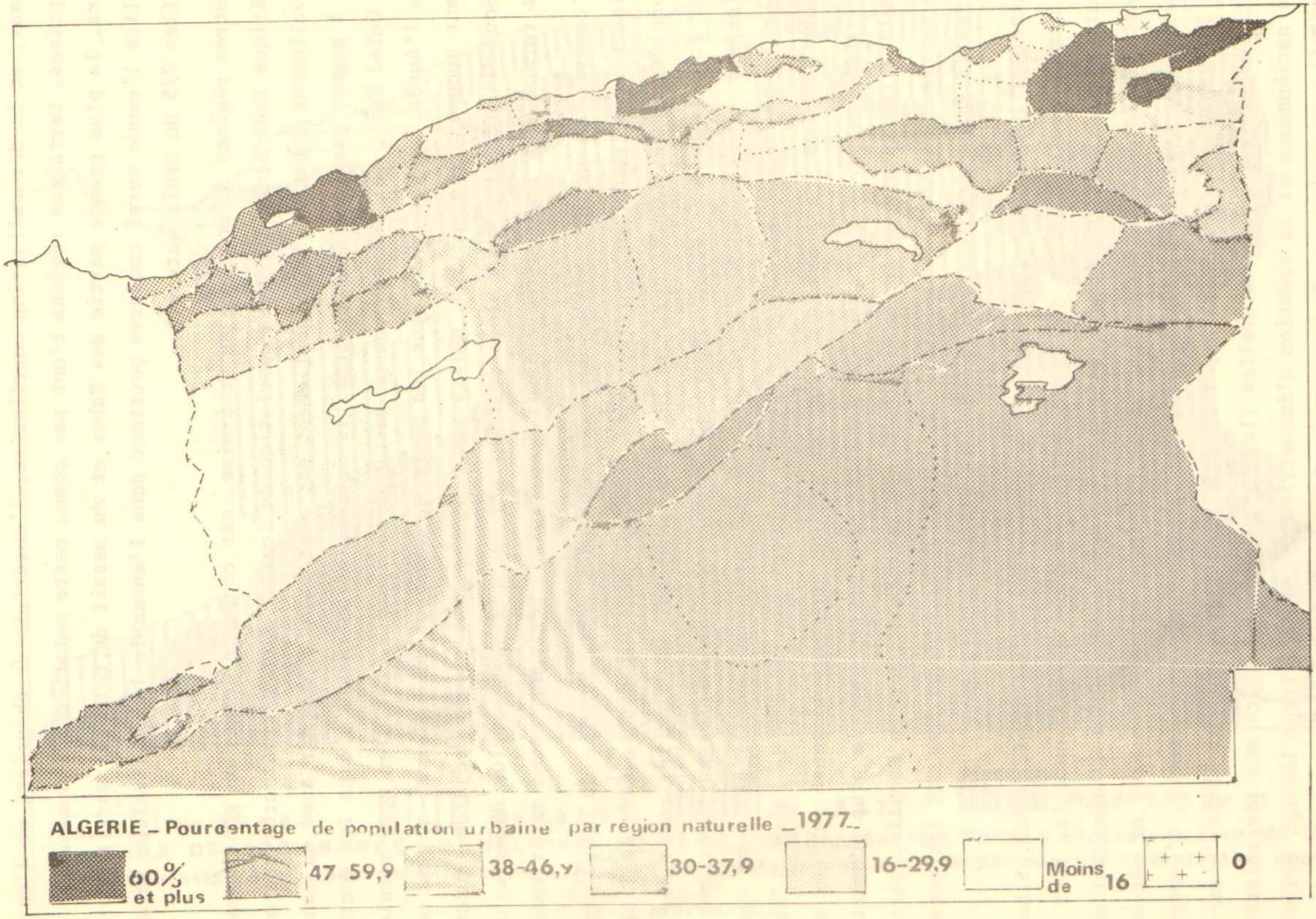
Taux moyen: 5,2

locaux, et la déruralisation corrélative, l'ouverture de chantiers et d'entreprises. Certaines régions n'ont pas connu cette mutation : l'Ouarsenis, le Dahra, la plus grande partie des Babor et du massif de Collo, à partir desquelles l'exode rural conserve pourtant dans l'ensemble la même valeur relative (les 2/5 du croît naturel).

D'autres régions de montagne au contraire, ont connu en outre, un gonflement numérique très sensible de la population de leurs agglomérations urbaines ou nouvellement urbanisées. Ce gonflement est parfois allé de pair avec un manque à gagner particulièrement sensible de population rurale : dans les monts des Ouled Naïl, qui connaissent un recul démographique absolu en zone rurale, dans l'Aurès, un peu moins dans les monts du Hodna et du Bellezma, qui ne comptaient aucune ville en 1966, mais aussi dans les monts de la Medjerda, autour de Souk-Ahras : il s'agit alors de transferts massifs des surplus démographiques ruraux vers les centres urbains et urbanisés régionaux comme extérieurs.

Par contre, autour d'El-Milia, dans les montagnes de la Kabylie du Djurdjura, où les bourgs locaux se sont très vite véritablement urbanisés, dans le Titteri occidental, autour de Berrouaghia, dans le Djebel Amour et les monts des Ksour et dans les monts de Saïda, déjà pourvus de leurs villes en 1966, une croissance urbaine rapide n'a pas empêché une croissance rurale égale ou supérieure à la moyenne, très proche du croît naturel dans le cas de Saïda. L'exode rural régional a alors été, dans les villes, au moins compensé par des apports extérieurs. Ce processus concerne des régions qui ont, le plus souvent, connu des implantations industrielles, dans leur espace ou, en Kabylie, surtout sur leur bordure, dont la réalisation et le fonctionnement ont largement utilisé la force de travail régionale, rurale comme urbaine.

En général, les régions proprement sahariennes, Oued Righ, Souf, M'Zab, Sahara méridional, sont de celles qui, sans manifester d'exode rural notable, sont aussi marquées par une croissance rapide des villes existantes et l'urbanisation de nombreuses localités nouvelles, y compris des créations minières et pétrolières. C'est que, parallèlement à une sédentarisation non ralentie, l'intégration à l'encadrement national à partir d'un quadrillage initial lâche, l'exploitation de ressources naturelles (les hydrocarbures) grâce aux investissements nationanaux et la création d'industries par des capitaux locaux, privés (au M'Zab), ou nationaux, font appel en même temps à la force de travail disponible régionalement et à l'immigration, temporaire ou plus durable, de travailleurs qualifiés venus du Nord ou de l'Etranger.


ALGERIE – Pourcentage de population urbaine par région naturelle _1977_
60% et plus
47 59,9
38-46,9
30-37,9
16-29,9
Moins de 16
0

Dans les steppes, au contraire, l'importance des taux de croissance urbaine, à partir d'une faible urbanisation initiale, ne compense que très partiellement la faiblesse des taux ruraux, qui peuvent être négatifs comme dans la Haute steppe algéroise. Il s'agit en fait, du regroupement ponctuel, dans les localités pourvues d'équipements colectifs, d'une minorité des sédentarisés dont le flux massif sort de la région. C'est là, une forme encore "traditionnelle" d'exode, liée à un déséquilibre du peuplement et des activités de l'espace rural. Retard de la 3ème phase de la R.A., prélèvements opérés sur un espace productif d'autant plus sensible qu'il est médiocre par le "Barrage Vert" ou par la rationnelle interdiction des labours, en sont corrélatifs. La réalisation très ralentie, voire annulée des investissements entrepris, y témoignent tant des contraintes objectives que présentent ces régions que du caractère hasardeux des projets et des créations urbaines, qui y trouvent place. Le trait le plus remarquable, en fin de compte, de ces transferts de population de la steppe à la ville locale, c'est la force d'une inertie qui maintient dans l'ensemble régional une part aussi importante de son croît démographique.

Face à l'importance de la croissance urbaine relative de ces régions difficiles, la faiblesse de celle des piedmonts sahariens de l'Atlas et la modération relative de celle des plaines et bassins et du littoral, recouvrent elles aussi des processus divers. Le contexte commun est, cette fois, celui d'une saturation relative, héritée de la période antérieure, des organismes urbains préexistants, à un niveau d'urbanisation démographiquement déjà important.

Dans les plaines littorales, les plus urbanisées (Mitidja, Plaines d'Oran et de Annaba), la croissance est allée sensiblement au même rythme en ville et dans les campagnes, grossie, ici comme là, par une immigration globale venue de l'extérieur. Elle y a accompagné, tant l'industrialisation urbaine que la projection et la diffusion dans les campagnes, à partir des villes, d'activités non agricoles, et la substitution sans fin de nouveaux actifs aux déserteurs du travail agricole. Cette répartition uniforme de l'immigration explique sa modération dans les villes existantes.

Ailleurs, l'interception d'une part plus grande qu'en montagne d'un exode rural moindre (sauf dans les Hautes Plaines Constantinoises), et par un plus grand nombre de villes préexistantes, relativement à celui des organismes urbains naissant, explique un accroissement relatif, équivalent dans les bassins intramontagnards et les hautes plaines de l'est, et inférieur dans les plaines sublittorales et bassins intérieurs de l'Ouest, à ce qu'il a été dans la steppe

et la montagne. Dans les piedmonts sahariens, en l'absence de grandes interventions extérieures, l'équilibre du bilan démographique paraît maintenu en milieu urbain comme en milieu rural.

Pour spectaculaire qu'ait été la croissance urbaine de la montagne et des steppes, elle ne représente pour ces régions que des formes de rétention ou de compensation d'une partie de l'exode rural, presque totale à Saïda, mais atteignant à peine le quart des départs dans les monts de la Medjerda ou la steppe de Méchéria, alors qu'au Sahara ou dans les plaines littorales, la croissance urbaine, relativement plus modérée, est beaucoup plus grande en valeur absolue, et représente un gain net de population régionale. Ce qui est cependant certain, c'est que la rétention de population y est, plus que dans l'ensemble des plaines, le fait des villes et de l'urbanisation opérée durant la période intercensitaire, et, dans les campagnes, corrélatif du développement d'activités non agricoles, parfois sur place, parfois en ville.

Le "renversement de tendance" constaté n'a donc, dans les montagnes et dans la steppe, de signification que limitée, transitionnelle et ponctuelle. Il n'y représente pas, dans l'ensemble, *une interruption de l'exode rural*, mais son interception partielle, dans des proportions plus ou moins grandes selon qu'elle est le fait soit de simples bourgades promues à des fonctions urbaines de gestion et de desserte en services et en équipements, soit de bourgades dotées en même temps de fonctions de production régionale décentralisée (PMI) ou exceptionnellement d'unités industrielles nationales (Berrouaghia, Aïn-El-Kebira) soit enfin de villes préexistantes dont le développement a absorbé la plus grande part de la force de travail précédemment inemployée (Saïda).

Une telle interception est à la mesure de la fourniture d'emplois essentiellement non ou peu qualifiés, offerts surtout par les chantiers. Elle fonctionne aussi en raison de la fourniture de services scolaires, sanitaires, etc..., que le migrant devait auparavant aller chercher plus loin dans la hiérarchie urbaine. Mais elle implique aussi, au stade actuel, *une redistribution de l'encadrement* plus étendue que pour les créations analogues, à plus forte raison pour les villes préexistantes des plaines. C'est déjà le cas, lors de l'implantation de C.E.M. ou de Lycées, de simples sections de C.E.F.P., de Polycliniques (ou des hôpitaux éventuels), des échelons des services techniques liés à tel niveau de la hiérarchie administrative (daïra), ou de la création d'entreprises de travaux communales ou de wilaya : cette situation implique le manque d'enseignants, de personnel paramédical, d'ingénieurs de techniciens, le dysfonctionnement des

établissements, la nécessité de promettre des logements, dès lors inaccessibles aux travailleurs locaux. Elle engendre ainsi l'instabilité de l'emploi, le recours à la contrainte soit légale (Service National), soit économique, pour y parer, sans parvenir à mettre fin aux abandons de poste et à la fragilité des entreprises. Elle institue en fait, une disparité sociale momentanément nécessaire comme prix de la réduction espérée des disparités géographiques.

A plus forte raison, dans le cas d'implantation d'unités industrielles à l'échelle nationale, la croissance de la population des villes d'accueil peut-être d'autant plus essentiellement le fait de l'installation d'éléments d'encadrement "importés" des grands centres d'emploi et de formation que ces villes sont petites, souvent de genèse actuelle, et dépourvues de moyens de réalisation. Dans le domaine du logement, par exemple, non seulement la majorité de la part réalisée des programmes de construction revient à ces cadres, mais leur présence suscite une spéculation sur les logements existants, soit directement, soit à travers les sociétés qui les recrutent. Cette circonstance exclut, outre le relogement des travailleurs locaux mal logés, l'accueil d'une proportion importante de ceux recrutés dans les campagnes environnantes, pour des postes peu qualifiés. Elle favorise le maintien de ceux-ci dans leurs logements ruraux, voire dans les quartiers périurbains des villes de plaine périphériques (Sétif pour Aïn-El-Kébira), et par la même, leur migration quotidienne, la formation de catégories de paysans-ouvriers, l'accroissement de la proportion de travailleurs non agricoles dans les campagnes, et une désertion du travail agricole, d'autant plus sensible que, même forte comme en Kabylie, la densité de population reste de type rural. Elle ne permet cependant pas nécessairement, la résorption totale du sous-emploi.

C'est ce qu'on peut constater pour de petits centres relativement très industrialisés des montagnes (Berrouaghia, Aïn-El-Kébira), dotés d'importants programmes d'habitat, voire pour des centres quasi-ruraux plus modestement dotés (Kherrata où le manque d'assiette a fait éclater les pôles d'activité et de résidence), ou même pour les zones rurales montagnardes de recrutement d'industries installées dans la plaine voisine (la bordure du bassin intramontagnard de basse Kabylie et du Sebaou).

A la limite, le manque de force de travail locale suffisamment disponible ou qualifiée peut imposer le drainage quotidien de travailleurs migrés dans les villes périphériques dont les implantations récentes n'ont pas suffi à résorber le chômage dans des conditions de milieu pourtant plus favorables ; l'implanta-

tion, dans ces villes d'une partie des cadres, préférentiellement aux lieux de production, ceci renvoie encore aux rapports de Sétif et de Aïn-El-Kébira, localité dont une carrière pouvait imposer le site de la cimenterie, mais dont le choix pour la boulonnerie-visserie ne s'avère pas, en définitive, contribuer totalement au rééquilibrage économique régional, justification majeure de la décision.

Un grand projet paraît actuellement tenir particulièrement compte du souci de résorption des disparités régionales, en même temps que de la volonté de prélever le moins possible de terres agricoles riches des plaines du Nord pour l'édification industrielle. C'est celui qui tend à implanter un ensemble métallurgique dans le Nord des Hautes Plaines algéro-oranaises à la limite du Sersou : s'y trouveraient ainsi rapprochés le Complexe de Moteurs Diésel SONACOME de Aïn Ousséra et la Base Sidérurgique de l'Ouest SNS.

Le rapport direct avec le milieu naturel est ici déjà paradoxal : alors que l'exigence en eau de la sidérurgie moderne conduit, en même temps que la recherche de l'ouverture sur l'extérieur, à multiplier les sites maritimes de sidérurgie sur l'eau, comme à Annaba et Jijel, la nature même de l'industrie lourde implantée, paraît en contradiction avec l'approvisionnement à une nappe dont, même abondante, le renouvellement ne peut suffire à tous les besoins régionaux. La facilité offerte par l'axe du Sersou à l'établissement d'une grande rocade ferroviaire dont la région doit être amenée à bénéficier, de Ksar Chellala à Ksar-El-Boukhari, ne peut être déterminante. S'il s'agit d'épargner l'eau et les terres du Tell plus productives, rentrent aussi en ligne de compte :

- la différence entre la valeur à attendre de la production sidérurgique et celle du produit agricole des terres épargnées.
- les perspectives de concurrence pour l'eau entre l'industrie et la population industrielle à implanter et une agriculture qui, pour relativement médiocre qu'elle soit actuellement, ne peut prendre de valeur qu'au prix de l'irrigation de grandes surfaces, précisément à partir des mêmes ressources en eau.

Mais le rapport majeur aux contraintes naturelles est ici indirect, médiatisé par l'histoire des rapports antérieurs de l'homme à la steppe, qui a conduit au sous-peuplement et à la sous-urbanisation de la région au regard des besoins humains des projets. Ils ont du reste, été ressentis comme tels, puisque une ville de 100.000 à 200.000 habitants a été programmée, à BOUGHZOUL, parallèlement aux investissements industriels. Que signifie un tel projet d'urbanisation ? Pour qui ?

Les besoins additionnés des projets SONACOME et SNS, se chiffrent à 28.000 salariés dont plus d'un quart de cadres, ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise, entre un tiers et la moitié d'ouvriers qualifiés. Les trois Daïrates de Aïn Ousséra, Tissemsilt et Ksar Chellala qui environnent les trois sites de Aïn Ousséra, Hammadia et Ksar Chellala dans un rayon de 50 à 100 Km, comptaient ensemble en 1977 quelques 235.000 habitants, ruraux pour près de 75 %, et quelques 45.000 actifs, dont 2/3 occupés, 1/3 de demandeurs d'emplois, l'effectif de ces derniers représentant donc environ la moitié du total des emplois prévus. Cette force de travail potentielle, de toutes façons insuffisante numériquement, composée aux quatre cinquièmes de ruraux de localités dépourvues de moyens de formation ; elle ne peut tout à la fois que fournir des OS et du personnel auxilliaire, et en nombre inférieur aux effectifs prévus de ces catégories, et ne connaître qu'une résorption incomplète du chômage. Ceci, au prix d'un abandon de postes de travail tertiaires et surtout agricoles, et, soit de migrations quotidiennes massives de longue distance, soit d'un exode rural définitif aussi massif, au contraire d'un des objectifs recherchés.

La nécessité du recrutement de l'encadrement implique que la "ville nouvelle" de BOUGHZOUL soit essentiellement réservée aux travailleurs qualifiés, importés des villes du Nord. Sa création nécessite aussi pour eux, des déplacements de 20 à 80 Km. vers leurs lieux de travail ; elle représente pourtant, à leur intention, la reproduction d'un capital immobilier déjà existant sur les lieux de leur recrutement ; l'exclusion du relogement des travailleurs locaux dans leur masse, le prélèvement quotidien sur des ressources en eau limitées de 25.000 m^3, l'aggravation de la désorganisation de l'agriculture régionale par manque d'eau et d'hommes, la ségrégation sociale dans l'entreprise aux dépens de la population indigène, infériorisée en outre par la hausse inévitable du marché.

On peut dès lors se demander si, à l'heure actuelle, le risque d'une création massive d'emplois en montagne ou dans la steppe est seulement celui des surcoûts imposés par des conditions naturelles défavorables et la déficience en infrastructures qui restent à mettre en place à prix élevés. N'est-il pas, en outre, celui de ne pas réellement réduire les disparités dans la mesure où il tend à superposer à la population marginalisée des éléments prélevés sur celle des régions intégrées plusqu'à l'insérer elle-même dans l'économie nationale au niveau qui correspond au stade actuel des possibilités en fonction des conditions de milieu propre qui sont les siens ? La population "indigène" des mon-

tagnes et des steppes ne risque-t-elle pas ainsi d'être placée dans un nouveau type de subordination vis-à-vis d'une activité qui lui resterait aussi étrangère qu'implantée dans une plaine urbanisée ? A un exode rural, dès à présent modéré par la terti risation des campagnes, l'urbanisation des petits centres, l'implantation d'établissements de formation et de petites et moyennes industries, ne risque-t-il pas de se substituer une désertion agricole sur place marquée par une prolétarisation ?

Cette série de problèmes ne peut, semble-t-il, trouver de solutions qu'à condition d'opérer un examen attentif de la combinaison régionale des contraintes naturelles locales et des facteurs historiques, autrement dit, une analyse géographique. C'est ce sur quoi, il me semblait souhaitable d'attirer l'attention.

IMPRIMERIE E.N.S.E.P ORAN